

Bulletin d'histoire politique

Plaidoyer pour un savoir maudit

Les dossiers du personnel militaire et les chercheurs québécois

Yves Tremblay



Volume 20, numéro 1, automne 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055970ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055970ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Tremblay, Y. (2011). Plaidoyer pour un savoir maudit : les dossiers du personnel militaire et les chercheurs québécois. *Bulletin d'histoire politique*, 20(1), 148–156. <https://doi.org/10.7202/1055970ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Numéro régulier

Chronique d'histoire militaire

Plaidoyer pour un savoir maudit

Les dossiers du personnel militaire
et les chercheurs québécois

YVES TREMBLAY

Historien

Ministère de la Défense nationale, Ottawa

En raison de la fragilité du papier employé jusque dans les années 1980, de l'intention de dépôts d'archives nationales de faire de la place, de l'illisibilité des supports et des formats informatiques du ^{xx}e siècle et en raison des effets incidents mais nuisibles de la loi sur la protection des renseignements personnels, les historiens risquent d'être de moins en moins capables de consulter les corpus documentaires du siècle passé. Il est donc essentiel que les dépôts d'archives soient visités aussi souvent que faisable, et que les résultats de ces visites prennent la forme de longs travaux érudits citant littéralement le plus grand nombre possible de sources primaires, sur tout ce que les archives primaires peuvent éclairer. Ce n'est pas une mince affaire dans un métier où l'expertise est durement acquise.

Le fonds le plus riche (et de loin) sur lequel j'ai travaillé dans mes vingt-cinq ans de recherche est celui du ministère de la Défense nationale, RG24 pour les intimes. Il est spécialement copieux pour la période de la Seconde Guerre mondiale. De 1939 à 1946, près de 10% de la population canadienne relevait directement de ce ministère, c'est-à-dire recevait une solde ou une paye de la Défense nationale. Aux soldats et aux employés

civils, il faut ajouter les dépendants, auxquels était virée une partie des soldes, car il était obligatoire pour les soldats de verser une portion de leurs revenus aux épouses, enfants ou parents à charge. Si on ajoute aux mobilisés et à leurs familles les petits commerçants vivants en périphérie des bases militaires, des centaines de milliers de personnes, on a probablement affaire à plus de la moitié des Canadiens. À certains égards, le ministère de la Défense est l'État-providence avant l'État-providence.

Alors, comment expliquer que les archives du ministère soient à toutes fins pratiques ignorées, je dirais même snobées par les Québécois? Il est difficile de démontrer que l'absence de quelque chose est anormale, et que cette anomalie s'explique par tel motif ou telle raison. Mais les indices sont multiples :

Il n'y a aucun chercheur spécialisé en histoire militaire dans une grande université du Québec français.

Il s'ensuit qu'aucune équipe de recherche ne travaille sur des sujets d'histoire militaire.

Si, malgré tout, des étudiants des cycles avancés s'intéressent à ce genre de recherche, ils prennent le risque de subir l'opprobre de leurs collègues étudiants et la vindicte professorale. On les tient à distance avec pour conséquence qu'ils sont souvent laissés à eux-mêmes.

Autre conséquence de l'absence de professeurs intéressés, peu de soutien financier est disponible.

Compte tenu de l'importance de ces archives et de la masse colossale d'information qui s'y trouve, des centaines de milliers de dossiers n'ont jamais été consultés, la production d'articles ou de livres reste anémique. Encore est-elle le plus souvent le fait d'*outsiders*.

Évidemment, aucun projet d'envergure n'existe et ne peut être entrepris par des *outsiders* faute de subventions, c'est-à-dire d'assistants de recherche. Pourtant, certains thèmes prioritaires requièrent de gros moyens, par exemple une étude sur les conscrits ou une autre sur l'expérience de guerre de l'ensemble des Québécois mobilisés et de leurs proches, cela pour les deux guerres mondiales. D'autres thèmes moins dispendieux à étudier méritent aussi examen, par exemple le fait que l'éducation physique fut souvent enseignée par d'ex-militaires de la fin des années 1940 aux années 1970, à une époque où cet enseignement était relativement nouveau. (J'ai souvenir de deux enseignants d'éducation physique des années 1970 ayant passé par l'armée.) Il y a aussi une exploration à faire du côté des écoles de métier, car il semble y avoir un lien entre les cours offerts à la démobilisation et l'expansion des écoles de métier après-guerre.

Sur un autre plan, les dossiers du personnel militaire contiennent des informations anthropométriques et socio-économiques absolument inexistantes ailleurs avec autant de continuité et de détails. Idem pour l'histoire de l'alphabétisation et de l'éducation en général. C'est aussi vrai pour d'autres sujets d'histoire sociale. Par exemple, toute l'histoire de la pauvreté des Québécois des cinquante premières années du xx^e siècle s'y trouve pour qui a des yeux pour voir. Ainsi, les dossiers personnels de la Seconde Guerre mondiale contiennent une fiche sur l'occupation avant l'enrôlement. Une autre décrit les ayants droit en cas de décès et l'on y mentionne que le soldat a souscrit une assurance-vie ou non. L'éducation reçue avant l'enrôlement est précisée et l'analphabétisme y est facilement détectable. L'éducation reçue pendant le service aussi. Plusieurs dossiers contiennent des lettres de la famille, dont quelques-unes font état de difficultés économiques. Si le soldat a des dépendants, on apprend de petites choses sur eux. S'il décède sous l'uniforme, un dossier de succession militaire est ouvert, ce qui donne d'autres renseignements à caractère socio-économiques ou psychologiques.

Autre sujet, l'histoire de la médecine : elle a beaucoup à gagner de la concentration des dossiers militaires à Ottawa. On peut par exemple s'interroger sur le pouvoir psychiatrique cher à Michel Foucault, car les dossiers du Corps médical de l'Armée couplés à ceux des patients militaires fournissent une perspective extrêmement détaillée de l'émergence et du fonctionnement de la psychiatrie, qu'il est plus facile d'explorer là à cause justement de cette concentration des dossiers. (Je précise que les patients et les thérapeutes sont presque tous des civils avant et après les deux guerres mondiales, et que pendant celles-ci les thérapeutes utilisent leur « savoir civil ». Les maux sont très souvent « civils », n'ayant dans la majorité des cas rien à voir avec le service militaire, de nombreux cas de schizophrénie ou de dépression par exemple. Inversement, il y a transfert d'expérience du militaire au civil après les guerres. En plus, les liens entre les associations médicales, les universités et l'armée sont serrés, et pas seulement pour de mauvaises raisons. On ne peut isoler les deux mondes).

* * *

Les archives militaires sont uniques et irremplaçables. Je vais développer un autre exemple, qui devrait rallier les moins enthousiastes aux archives militaires, ceux qui voient violet rien qu'à l'audition du mot « militaire ». En 2004, Paul Jackson publiait une histoire de l'homosexualité dans les forces canadiennes durant la Deuxième Guerre mondiale. Ce travail était en partie suggéré par des chercheurs américains, dont un certain Allan Bérubé, nom très américain bien sûr.

Le livre de Jackson est issu d'une thèse de doctorat soutenue à Queen's University, Kingston (Ontario), en pays ennemi donc. La recherche n'en est pas moins impressionnante. Contrairement à beaucoup de travaux du genre, qui survole la question en se référant à des sources imprimées, typiquement des énoncés de politique et les règlements servant à réprimer les comportements homosexuels, Jackson entendait traiter de cas réels. La difficulté était ici de trouver les dossiers exposant les cas individuels dans l'océan des archives militaires; comme Jackson l'explique en citant Allan English, c'était «*panning for gold; one has to go through a lot of gravel to get to the nuggets*»¹.

Pour trouver les homosexuels dans l'armée, il fallait identifier des dossiers pour lesquels il n'existe pas d'instruments de recherche appropriés indexant l'homosexualité, ce tant dans les dossiers de politique (des centaines, souvent identifiés par un titre comme «*règlements*» ou «*correspondance 1939-1941*» sans idée précise du contenu si l'on ne comprend pas le rôle du producteur du dossier) que dans ceux du personnel militaire (1,1 million de dossiers indexés selon le nom, le grade et le matricule mais évidemment pas l'orientation sexuelle). Que faire dirait mon pote Lénine?

La réponse ne peut venir que si l'on connaît deux choses: d'une part, il faut de bonnes notions de l'histoire institutionnelle de l'armée, ce afin de découvrir d'où partir dans les archives militaires pour déterrer les pépites dorées; d'autre part, il faut aussi s'informer des mœurs militaires, car seule cette connaissance permettra de trier les séries retenues, ensuite de lire les dossiers qui ont du potentiel, enfin de comprendre ce qui y est écrit, la difficulté étant accrue par le fait que le jargon militaire d'alors n'est plus celui aujourd'hui. En effet, lire un dossier militaire c'est comme lire un cartulaire; il faut s'y entraîner des années durant, et toute sa vie peut-être.

L'aide d'archivistes et d'historiens chevronnés devient alors critique, car c'est souvent grâce à leurs conseils que l'on trouvera le ou les points de départ qui conduiront le chercheur vers ses sources. Évidemment, les archivistes sont là pour vous aider. Ils font leur part d'histoire des collections, mais les archives militaires sont si vastes que beaucoup de sujets ne sont que superficiellement mentionnés dans les guides de recherche, voire ignorés.

Jackson savait où frapper pour obtenir ces aides essentielles quand on a un sujet un peu difficile, fût-il à la mode. Outre Allan English, un professeur spécialiste du militaire de Kingston, il mentionne dans ses pages de remerciements Paul Marsden et Andrew Horrall, de Bibliothèque et Archives Canada, Jeff Keshen et Patricia Gentile, de l'Université d'Ottawa, et deux officiers à la retraite, et ainsi de suite, près de quarante personnes en tout. Pareille liste est inimaginable pour un thésard du Québec, parce que l'on ne trouve pas l'équivalent d'un Allan English ou d'un Jeff Keshen

dans une université francophone québécoise, c'est-à-dire qu'on n'y trouve aucun professeur connaissant suffisamment les archives militaires pour guider un apprenti chercheur. J'ai expérimenté de première main cette lacune pour avoir moi-même reçu à mon bureau du ministère huit ou neuf (seulement) étudiants au deuxième cycle du Québec (aucun du 3^e cycle) au fil des ans. Ces étudiants m'étaient référés parce que leurs directeurs de mémoire ne pouvaient les orienter vers un fonds pertinent.

Vous me direz qu'un professeur ne peut tout savoir et ne peut pas connaître toutes les archives à explorer. Personnellement, je pense que c'est assez contestable comme argument, car n'attend-on pas d'un professeur d'histoire qu'il soit à la fois un érudit et un touche-à-tout? Sur-tout, n'attend-on pas d'un grand département d'histoire qu'il compte parmi ses membres au moins une personne capable d'orienter chacun des étudiants inscrits, y compris des étudiants intéressés par le militaire? Le professeur-chercheur a d'autres chats à fouetter ajouterez-vous, notamment administrer une équipe de recherche pour laquelle il doit obtenir du financement. Je répliquerais que puisque l'on ne fait pas de recherche en histoire militaire, on n'a pas l'équipe pour s'y attaquer et évidemment aucune somme à y investir. Un cercle vicieux donc.

L'étudiant québécois intéressé par les plus complètes archives jamais vues² s'engagera donc seul et à ses risques. Le résultat, c'est que généralement il périra bien avant d'atteindre la rédaction, car il n'aura pas pu ou pas su découvrir le bon filon. Six des huit ou neuf étudiants que j'ai tenté d'aider ne sont même pas parvenus à trouver leurs documents, qui existent pourtant, un peu parce que leur problème était mal posé, beaucoup parce que mes tentatives de le poser en des termes qui trouvent des réponses étaient entravées par une inculture archivistique abyssale. Leurs directeurs de mémoire ne leur avaient peut-être pas assez expliqué, du moins ces étudiants ne l'avaient pas compris, qu'une question historique doit nécessairement s'arrimer à un corpus documentaire. Le plus souvent, l'apprenti chercheur doit reformuler sa question, car le choc avec la documentation l'impose presque toujours.

Du reste, l'habitude de demander un projet de mémoire au début d'un programme, si elle est un bon exercice de discipline intellectuelle, ne doit pas empêcher une reformulation du problème lorsque celle-ci devient inévitable. Elle peut être radicale. On ferait bien de se souvenir que la véritable recherche n'est pas la confirmation d'une hypothèse de départ, souvent entachée de préjugés et d'ignorance, mais la découverte d'une vérité historiquement significative, qu'on l'ait ou non envisagée au départ. Un peu d'expérience nous l'apprend. Malheureusement cette expérience a fait défaut à presque tous les étudiants de maîtrise que j'ai tenté d'assister. Quand on n'a jamais lu de travaux érudits sur des sujets militaires, quand

on n'a jamais fréquenté de professeurs qui pourraient être ces érudits, la confrontation avec le colosse des archives est généralement fatale aux ambitions.

Le volume des archives militaires (des kilomètres, en expansion) impose la connaissance de l'institution et des mœurs dont j'ai parlé, mais ce volume implique aussi qu'il faut du temps pour trouver. Or les étudiants ne sont pas tous riches; ils doivent souvent vivre de prêts et bourses. Les bourses vraiment intéressantes sont en théorie accordées au mérite, en théorie, car le mérite est qualifié par les priorités des professeurs et des organismes subventionnaires. Or souvent les priorités n'ont rien à voir avec l'état des archives, les lacunes de nos connaissances ou le goût des étudiants, mais beaucoup avec la représentation des modes intellectuelles de ceux qui tiennent les cordons de la bourse. Des jurys de professeurs au département, à Québec et à Ottawa notent les dossiers d'étudiants (comme les projets de recherches d'ailleurs), ce qui leur donne un rang dans la course aux fonds disponibles. Au Québec, l'étudiant-chercheur de pépites militaires ne pourra compter sur la sympathie des professeurs du département dont il dépend ni sur celle des jurys, qui du reste sont formés d'une sélection de ces professeurs effarouchés par les sujets militaires. S'il est vrai que les membres des jurys changent à chaque une ou deux années, plus ou moins, au fond les jurys restent les mêmes une décennie après l'autre, parce que le conformisme est une règle de survie bien intériorisée dans ce milieu.

Dans le cas où un étudiant parvient à naviguer à travers les brisants, il risque de frapper un récif à la fin des études. Quelle université québécoise engagerait un « militariste nécessairement fédéraliste » dans son département? Car les étiquettes collent rapidement et sont très adhérentes au Québec. Notre ex-étudiant et bientôt ex-chercheur en histoire militaire aurait dû le savoir. Il n'a qu'à s'en prendre à lui-même s'il n'a pas compris comment les départements se reproduisent, d'abord par affinité intellectuelle et personnelle. C'est sans doute parce qu'un « fédéraliste militariste » réel ou imaginé est inapte en matière de psychologie qu'il n'a pu détecter cette réalité qui crève les yeux. Autre motif de l'écarter: on évite la contamination, car une thèse réussie en ce domaine pourrait susciter des vocations que l'on ne veut surtout pas encourager.

Revenons au livre de Jackson. Dans celui-ci, aucune des personnes remerciées ne travaille en français et aucun des cas discutés un peu longuement n'est francophone. Est-ce surprenant? Pourtant, il y avait des homosexuels francophones dans l'armée canadienne de 39-45. En utilisant la même démarche, on pourrait isoler les cas québécois. Certes, ce n'est pas facile, ce que soulignent les prouesses archivistiques de Jackson. On comprend mieux la raison de la nécessité d'une bonne connaissance préalable du milieu des archives militaires si l'on énumère des chiffres tirés de

ses remarques méthodologiques : 300 microfilms de cours martiaux partiellement dépouillés, mais avec quand même la constitution de tableaux comptant plus de 20 000 noms, cela pour arriver à identifier seulement 184 dossiers personnels pertinents³. L'aiguille dans une botte de foin a tout son sens ici.

On pouvait supposer quelques suicides d'homosexuels persécutés par leurs compagnons ou par la hiérarchie. Celle-ci et ceux-là furent généralement peu compréhensifs, à l'image de la société de l'époque. Pour cette raison, Jackson s'est attardé aux dossiers personnels de 162 suicidés⁴. Il n'a découvert que deux cas reliés à l'orientation sexuelle, qui sont exposés en détail dans le livre. Deux cas c'est peu, mais ils sont fort éclairants⁵. Du labeur payant donc. En outre, pour mesurer la répression contre les officiers à «tendance homosexuelle», il s'est tapé quelques centaines (il n'en précise pas le nombre) de cas de renvois devant des commissions de révision de carrière pour en trouver 31 liés à l'orientation sexuelle. Impressionnant, n'est-ce pas ? Ce n'est pas tout. Il a identifié 109 autres dossiers du personnel concernant des condamnés à de longues périodes de réclusion afin de savoir quelle proportion de ceux-ci a contracté la gonorrhée en prison militaire. Il a aussi compulsé des archives judiciaires britanniques pour trouver des cas d'offenses criminelles par des soldats canadiens stationnés en Grande-Bretagne. Il en a découvert quarante concernant des crimes sexuels, dont les deux tiers sont d'intérêt pour une enquête sur les gais. Voilà de la recherche. Elle aurait été impossible sans une bonne connaissance du milieu, acquise sans doute péniblement, et sans l'aide d'archivistes et de professeurs compréhensifs.

Il n'y a malheureusement pas beaucoup d'étudiants québécois qui pourraient répéter le brio d'un Jackson dans les départements d'histoire que je connais. Je ne crois pas que cela soit le résultat d'un manque d'étudiants intelligents dans les universités du Québec français. Il y a autre chose. Quand j'additionne l'expérience de recherche de Jackson à ma petite expérience de soutien aux étudiants et surtout aux insuffisances des départements d'histoire, j'en arrive à une explication gênante : il y a ignorance des potentialités archivistiques du RG24 au Québec. Pis, je crois que cette ignorance est volontairement entretenue.

* * *

J'ajoute un petit commentaire sur la signification des réponses qu'on trouve dans les archives militaires, un autre moyen d'observer cette ignorance entretenue. Je pense que les rares fois où des Québécois s'intéressent aux archives militaires, c'est parce qu'ils flairent un scandale. En soi ce n'est en rien grave, si l'on est capable de se dépêtrer de ses préjugés quand les

archives donnent des réponses différentes de celles que l'on pensait trouver. Une hypothèse de recherche n'est qu'une hypothèse; elle n'a pas à être soutenue si la preuve documentaire ne la corrobore pas. Beaucoup d'objectivité et un peu de modestie favorisent une lecture attentive, et finalement un exposé de la preuve convaincant.

Dans le livre de Jackson, c'est surtout la répression qui est représentée. Il y a un effet de sources dont l'auteur ne s'est peut-être pas assez méfié, c'est-à-dire que puisqu'il traque l'homosexualité à travers des dossiers de cours martiales et autres archives quasi judiciaires, il découvre des affaires sordides. Mais tout n'est pas sordide dans l'amour grec, je suis sûr qu'on en conviendra. La passion dans ce qu'elle a de plus émouvant s'exprime souvent, même s'il est presque impossible à l'historien de la découvrir.

Presque. J'ai trouvé par hasard un cas où justement la passion exulte. Passion qu'un volontaire arrivé en Angleterre exprime dans une longue lettre d'amour pleine d'érotisme, lettre envoyée à son partenaire demeuré à Montréal. J'ai découvert la lettre un peu par hasard. Je cherchais autre chose que des cas d'homosexualité. Je dépouillais une source qui, si elle n'est pas exploitée par les Québécois francophones, est bien connue au Canada anglais pour livrer des informations sur les mentalités. Disons que c'est un hasard bien flairé. Mais beaucoup de trouvailles ne furent-elles pas le résultat de ce type de hasard? Il y aurait un excès de vanité à ne pas admettre la part du hasard dans le travail de recherche. En tous les cas, on fera bien de chercher très fort dans les endroits susceptibles de livrer une information intéressante. Comme dans RG24.

Contrairement aux cas soulevés par Jackson, l'homosexuel montréalais (qui écrivait en français) en question était heureux. La nature de la source que j'avais sous les yeux permettait d'avoir une connaissance de la relation avant que les autorités (ou les compagnons d'unité) ne la découvrent. L'amoureux a commis une imprudence et a été découvert⁶, mais l'affaire ne semble pas s'être mal terminée; ici, pas de cour martiale, du moins pour la durée du suivi dans le dossier consulté.

On me dira que j'ai choisi des exemples qui allaient dans le sens de ma proposition à l'effet que les archives militaires sont une mine sans fonds de «pépites». Eh bien non. Je pourrais ajouter d'autres exemples, et d'ailleurs je l'ai déjà fait dans des chroniques passées à propos de sujets «brûlants» comme les conscrits, les suicidés, etc.

Rectificatif

Je m'excuse auprès de la maison d'éditions Athéna pour une erreur commise dans un compte rendu publié dans ma chronique précédente. Je regrettais l'absence de photos dans l'édition française du livre de Martin F.

Auger sur les camps de prisonniers de guerre et d'internés dans le sud du Québec. Or il n'y avait pas de photos dans l'édition UBC Press; j'ai donc fait un commentaire inutile et désobligeant. Mes excuses.

Notes et références

1. Paul Jackson, *One of the boys: homosexuality in the military during World War II*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 287.
2. À l'exception peut-être des archives des diocèses et du Vatican. Voir ce qu'arrive à faire Carlo Ginzburg avec les archives de l'Inquisition.
3. P. Jackson, *op. cit.*, p. 280-289.
4. Il ne nous dit pas comment les dossiers de suicidés ont été trouvés. Les trucs du métier s'apprennent en transpirant.
5. Cela aussi rappelle les travaux de Ginzburg, en l'occurrence la notion de paradigme indiciaire.
6. Peut-être voulait-il être découvert, mais pour des raisons difficiles à expliquer ici, je ne le pense pas.